

Commune de SAINT-CLAIR-SUR-L'ELLE

Mairie

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1 MARS 2022

L'an deux mille vingt-deux, le premier mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Maison des associations en séance publique sous la présidence de Mme Maryvonne RAIMBEAULT, Maire.

Etaient présents : MM. Maryvonne RAIMBEAULT, Fabienne LENOËL, Jean-Marc VARIN, Philippe GAILLARDON, Laëtitia DUBOSCQ, Annick JOUFFLINEAU, Stéphane LECHANOINE, Benoît LAVARDE, Anne-Marie RABEC, Floriane VISART DE BOCARMÉ, Maryline VAUTIER, Raymond GIRARD, Serge ANFRAY

Absents excusés : MM. Pauline BOSCHER, Yohann GARREAU

Date des convocations : 23 février 2022

Date d'affichage : 8 mars 2022

Madame Floriane VISART DE BOCARMÉ remplit les fonctions de secrétaire.

Avant de commencer la séance, Madame le Maire souhaite avoir une pensée pour le peuple ukrainien qui vit de gros moments difficiles en ce moment.

POINT SUR LES DOSSIERS ET TRAVAUX EN COURS

- Rencontre avec Monsieur Fabrice LEMAZURIER, Président de Saint-Lô Agglo : Madame le Maire va rencontrer, en présence des adjoints et plusieurs conseillers municipaux, Monsieur LEMAZURIER, Président de Saint-Lô Agglo le jeudi 10 mars afin d'aborder tous les sujets en lien avec l'agglo. Un fonds de concours peut être octroyé octroyé à la commune par St-Lô Agglo à hauteur de 50 € par habitant pour un ou plusieurs projets.

- Lotissement 'Bocage de l'Elle' : 2 promesses de vente ont été signées (lot 9 et macro lot B). Les permis de construire pour ces 2 lots ont été déposés et acceptés.

Les travaux du macro lot A (logements Manche Habitat) devraient débuter le 14 mars.

Des panneaux publicitaires ont été posés à l'entrée du lotissement. Des flyers ont été réalisés. Il est désormais nécessaire de faire de la publicité.

- Devenir du presbytère : Après l'étude faite par le CAUE de la Manche, il va être nécessaire de prendre une décision quant à son devenir. Plusieurs hypothèses sont à étudier, en prenant en compte la présence de la paroisse et son relogement en cas de vente. La commission bâtiment étudiera les différentes possibilités.

- 2nd local fleuriste :

La fleuriste Cindy RIVIERE souhaiterait un 2nd local qui servirait d'atelier.
La commission bâtiment va étudier sa demande.

- Accessibilité entre la place de la 29^{ème} division US et la place Guillaume le Conquérant :

L'enrobé entre les 2 places a été effectué le mercredi 23 février 2022 par l'entreprise GRENTE.

Un massif a été créé près des toilettes publiques.

L'espace France Services est désormais accessible aux personnes à mobilité réduite.

- Maison des Associations :

- Pourtour :

Le pourtour de la maison des associations a été effectué en enrobé par l'entreprise GRENTE. Des caillebotis extérieurs seront installés par l'entreprise Jouanne-Lefèvre.

- Travaux dans la grande salle et dans le couloir :

Les travaux de peinture dans la grande salle et le couloir ont été faits par l'entreprise 'Vos murs en couleurs'. La partie cuisine sera repeinte par les agents techniques.

La rénovation du parquet dans la grande salle est en cours de finition.

- Ateliers communaux :

Deux demandes de subvention ont été déposées pour l'opération ateliers communaux. Une demande pour le bureau et vestiaires des agents techniques et une 2^{nde} pour le bâtiment atelier communal.

- Logements meublés pour les jeunes :

Actuellement 1 logement sur 3 est occupé. Les personnes éligibles à ces logements sont les étudiants, les apprentis ou personne ayant un 1^{er} contrat en entreprise.

Des documents publicitaires sont à réaliser pour faire connaître cette possibilité près des entreprises et des étudiants .

- Devenir de la Bergerie :

Une demande de subvention a été déposée pour l'étude de programmation sur le devenir du bâtiment 'La Bergerie'.

Suite au marché publié pour l'étude de programmation architecturale et technique du bâtiment, une seule offre avait été déposée. La commission avait décidé de classer le marché sans suite. La proposition avait été jugée très chère et l'étude à dimension urbaine, ce qui n'était pas attendu dans le cahier des charges.

Madame le Maire a donc retransmis le dossier à plusieurs programmistes. Trois réponses ont été reçues. Madame le Maire propose donc de réunir la même commission ad'hoc le jeudi 17 mars matin pour étudier les offres.

- Maison de santé de l'Elle :

La commune a acheté du matériel de la kinésithérapeute partie en retraite. Les conseillers municipaux se sont positionnés sur le montant du loyer avec le matériel et préconisent de laisser le loyer tel qu'il est aujourd'hui sans supplément, au moins le temps que le

professionnel se fasse une patientèle.

- Mise à disposition compétence Sports :

Saint-Lô Agglo va refaire une nouvelle proposition à la commune concernant la mise à disposition compétence Sports, notamment pour la tonte du stade, celle-ci ayant été refusée lors du conseil municipal du 25 janvier 2022.

- Syndicat scolaire de l'Elle :

L'agent administratif mis à disposition 30h/35h au syndicat scolaire de l'Elle à intégrer depuis le 28 février les locaux du groupe scolaire Coccin'Elle pour ce temps de travail.

- Marché hebdomadaire :

Madame le Maire indique que le vendeur de moussettes va revenir sur le marché vers la mi-mars. Il est demandé de bien prévoir l'emplacement de chacun pour la sécurité des clients et des commerçants.

DÉLIBÉRATION 2022 - N°03/01 : THÉRAPEUTE FAMILIALE : PARTICIPATION AUX CHARGES

Une thérapeute familiale souhaite s'installer dans un local communal afin d'y effectuer son activité.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de fixer le montant de la participation aux charges pour la thérapeute familiale à 98 € par mois pour une occupation d'une journée par semaine.

La thérapeute familiale sera présente le mardi (ou le samedi). Elle commencerait à compter d'avril 2022.

DÉLIBÉRATION 2022 - N°03/02 : DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS AVANT LE VOTE DU BUDGET

Jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Montant budgétisé - dépenses d'investissement 2021 : 736 869.32 €

(Hors chapitre 16 « Remboursement d'emprunts »)

Conformément aux textes applicables, il est proposé au conseil municipal de faire application de cet article à hauteur de 184 217.33 € (< 25% x 736 869.32 €.)

Les dépenses d'investissement concernées sont les suivantes :

Dépôts et cautionnements

- Remboursement dépôt de garantie logement 2- 250.00 € (art. 165)

Total : 250.00 €

Opération 111 - Bâtiments communaux

- Travaux Maison des associations - 883.15 € (art. 21318 - opération 111)
- Acquisition d'un ordinateur portable - 1 493.91 € (art. 2183 - opération 111)

Total : 2 377.06 €

Opération 113 - Voirie-terrains-réseaux

- Panneaux publicitaires lotissement - 1 404.00 € (art. 2158 - opération 113)

Total : 1 404.00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter les propositions de Madame le maire dans les conditions exposées ci-dessus.

INAUGURATION DE LA FRANCE SERVICES

L'inauguration de l'Espace France Services est fixée au jeudi 17 mars 2022 à 14h30 en présence du Préfet de la Manche, de la Présidente de la MSA et de nombreuses personnalités.

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES POUR 2022

Madame le Maire liste les projets en investissement prévus pour le budget 2022, suite aux différentes réunions de travail.

BUDGET PRINCIPAL :

- **Opération 111 : Bâtiments communaux**
 - Diagnostic amiante vestiaires du stade
 - Démolition des vestiaires du stade
 - Travaux toiture de la mairie (voté - non réalisé)
 - Travaux joints muret du jardin de la Poste (voté - non réalisé).
 - Réparation cloche église (voté - en cours de réalisation)
 - Travaux peinture Maison des Associations (voté - payé)
 - Travaux sol Maison des Associations (voté - en cours de réalisation)
 - Porte local jeune Maison des Associations.
 - Fenêtre sacristie
 - Ordinateur portable mairie (voté - réalisé - non payé)
 - Plaques espace France Services (voté - réalisé - non payé)
 - Vidéoprojecteur mairie

- **Opération 113 : Voirie-terrains-réseaux**
 - Débernage chemin de la Fontaine et l'Hyvet (voté - non réalisé)
 - Travaux eaux pluviales rue de la libération
 - Travaux de voirie rue de l'abattoir
 - Travaux de voirie rue des teinturiers
 - Travaux de voirie chemin rural rue des teinturiers
 - 9 Prises candélabres + 2 défectueuses
 - Souffleur
 - Taille-haie à perche
 - Cannes débouche canalisations
 - Illuminations
 - Poubelles extérieures doublées pour tri
 - Portique parking + bloc parking stade (voté - non réalisé)
 - Panneaux de signalisation (voté - payé)

- Panneau PMR stade (voté - non réalisé)
 - Jardinières
 - Panneaux publicité lotissement (voté - payé)
 - Panneaux de voie communale et numérotation maisons
 - Skate-park (participation)
- Opération 119 : Aménagement voirie du bourg
 - Frais d'études pour aménagements de trottoirs
- Opération 127 : Logements au-dessus la Poste
 - Lot 9 : Fin des travaux
 - Resoline Orange pour câblage logements (voté - payé)
- Opération 130 : Travaux accessibilité bâtiments publics - Agenda Ad'Ap
 - Pourtour Maison des Associations (voté - réalisé - non payé)
 - Passage entre Mairie et Espace France Services (voté - réalisé - non payé)
- Opération 131 : Atelier communal
- Opération 132 : La Bergerie
 - Etude par un programmiste

Fonctionnement

La participation annuelle aux charges du syndicat scolaire de l'Elle sera en diminution du fait de la baisse des effectifs des élèves habitant St Clair sur l'Elle. 67 élèves au 1^{er} septembre 2021 contre 84 au 1^{er} septembre 2020.

BUDGET LOCAUX COMMERCIAUX :

Ce budget est transféré depuis le 1^{er} janvier dans le budget général.

Les conseillers municipaux valident ces orientations.

Les budgets seront votés lors du prochain conseil municipal fixé le 29 mars 2022.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Compte-rendu Assemblée Générale des Anciens Combattants :

L'association apprécie la présence des conseillers municipaux.

Les lieux des cérémonies en 2022 seront :

- Le 8 mai à Bérigny
- Le 11 novembre à St Georges d'Elle

- Election présidentielle :

Le bureau de vote se tiendra à la mairie. De nouvelles cartes électorales seront transmises avant l'élection du 10 avril à tous les électeurs.

- Collège Jean Grémillon :

Les portes ouvertes au collège Jean Grémillon auront lieu le vendredi 4 mars 2022 de 17h à 20h. Un flyer, réalisé par les élèves, est remis à chaque conseiller.

- Situation en Ukraine : courrier du Préfet :

Un courrier du Préfet sollicite les communes pour accompagner la prise en charge des ressortissants ukrainiens qui se présenteraient sur le territoire français.

Il demande ainsi de lui faire connaître rapidement la contribution que la collectivité peut apporter au dispositif d'accueil mis en place par le Gouvernement français.

Il a été retenu de proposer le logement du presbytère.

Les conseillers municipaux proposent l'organisation d'une collecte.

- Santé :

- Attitude Manche a été contacté pour la promotion de l'installation d'un médecin sur la commune.

- La prochaine collecte de sang est fixée au 12 avril 2022.

- Course pédestre :

- La prochaine réunion pour la course pédestre avec les communes du secteur est fixée au vendredi 4 mars à 20h30 à St Georges d'Elle. La course pédestre devrait avoir lieu le dimanche 26 juin matin.ou le dimanche 3 juillet

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés. Madame le Maire a décidé de clore la séance.